

Strasbourg, le 8 septembre 2017

EPAS (2017) 43

## Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

### *Table ronde sur la cartographie nationale des infrastructures sportives*

#### Public cible

Un à deux délégué(s) des Etats membres (ou observateurs) de l'APES ou leurs représentants, experts en charge de la politique du sport.

#### Objectif

Permettre un échange de vues et d'informations sur la situation actuelle relative à la cartographie nationale des infrastructures sportives. En effet, ce sujet est d'actualité dans de nombreux Etats, soit qu'ils aient déjà développé un tel outil, soit qu'ils envisagent de le faire. La question a été évoquée à plusieurs reprises lors des visites de suivi de la Charte européenne du sport et a suscité un grand intérêt lors de la dernière réunion du Comité de direction de l'APES en mai 2017.

#### Déroulement

La table ronde sera présidée par Mme Marija **CRNKOVIĆ**, Chef de la délégation croate et membre du Bureau du Comité de direction de l'APES. Elle donnera l'occasion à chaque pays représenté de présenter son système (ou son projet de système) de cartographie nationale des infrastructures sportives.

#### Matin :

- Présentation des participants
- Présentation des projets de cartographie nationale des infrastructures sportives par les représentants des Etats présents
- Questions / réponses et débats autour du sujet et des projets présentés

#### Après-midi :

- Suite des travaux du matin
- 15h00 : Intervention de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe : présentation de ses missions et des possibilités de financement aux Etats – Débat avec les participants
- Conclusions et suites à donner

#### Date et lieu

- Lundi 2 octobre 2017, de 10h00 à 16h30

- Bureau du Conseil de l'Europe  
55, avenue Kléber (1<sup>er</sup> étage, salle de réunion n°2)  
75116 Paris, France

### Langues de travail

Anglais et français (interprétation fournie)

### Préparation

- Les participants sont invités à rédiger un « *document préparatoire* » dans lequel ils répondent aux questions ci-après, et à le transmettre au secrétariat de l'APES avant le 20 septembre 2017.
- Une compilation de ces « *documents préparatoires* » sera réalisée par le secrétariat et distribuée aux participants (EPAS (2017) INFXX).

### Documents préparatoires : questions

1. *Motivations et objectifs pour la mise en place d'un outil de cartographie nationale des infrastructures sportives ? Nature des principales informations recensées ?*
2. *Description synthétique du projet : pilotage et mise en œuvre (autorité publique ou opérateur extérieur ?), méthodologie, planning, partenaires, financements, ...*
3. *Organisation du processus de mise à jour des données ?*
4. *Quelles sont les utilisations des données ? Qui y a accès ?*
5. *Seriez-vous d'accord pour partager vos pratiques, vos données et/ou le code de programmation de votre outil avec d'autres Etats ? Seriez-vous intéressés à disposer d'informations d'autres pays ?*
6. *Qu'est ce que l'APES pourrait faire pour faciliter la mise en réseau de ces projets, partager de l'expertise et valoriser les informations disponibles ?*

### Inscription – confirmation

- Inscription jusqu'au 10 septembre 2017 par courriel envoyé à [sport.epas@coe.int](mailto:sport.epas@coe.int).
- La tenue de cette table ronde sera confirmée par courriel aux participants inscrits (avec copie aux délégués de l'APES pour information), à condition qu'une dizaine d'Etats s'y inscrivent.

### Invitation

- La lettre circulaire EPAS 2017/3 du 20 juillet 2017 fait office d'invitation. Les participants ayant besoin d'une invitation nominative sont priés de la demander au secrétariat de l'APES.
- Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des participants.

### Contact

Pour tout renseignement ou question, veuillez contacter le secrétariat de l'APES au Conseil de l'Europe : Mme Clarisse BONJEAN : [clarisse.bonjean@coe.int](mailto:clarisse.bonjean@coe.int).